

LE SOCIALISTE

Organe du Parti ouvrier

LE NUMERO : 10 CENTIMES

ABONNEMENTS : France, 3 m. 1 fr. 50; 6 m. 3 fr.; Un an, 6 fr.
Etranger, — 2 fr. — 4 fr. — 8 fr.

Comité de Rédaction

G. DEVILLE. — R. FRÉJAC. — J. GUESDE.
P. LAFARGUE. — A. LE TAILLEUR.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

17, rue du Croissant, Paris.
ANNONCES : au bureau du Journal

Conformément à la résolution de notre dernier congrès national tenu à Roubaix, en mars-avril 1884, la Fédération socialiste révolutionnaire du Centre a dû procéder à l'élection du comité de rédaction de la presse du Parti.

Ont été nommés pour rédiger le Socialiste, les citoyens G. DEVILLE, R. FRÉJAC, J. GUESDE, P. LAFARGUE et A. LE TAILLEUR.

A nos lecteurs.

Son sous-titre d'Organe du Parti ouvrier dispense le Socialiste de toute profession de foi.

Nul n'ignore, en effet, — ami ou ennemi — le programme du Parti ouvrier tel que l'ont constitué nos congrès de Marseille, de Paris, du Havre, de Reims, de Roanne et de Roubaix.

Ce programme, qu'on trouvera plus loin, est le nôtre aujourd'hui, comme il était le nôtre hier, lorsque, dans les trois séries de l'Egalité, nous appelions le prolétariat français à s'organiser en parti de classe pour la conquête du pouvoir politique, en vue de l'expropriation de la classe capitaliste et de la socialisation des moyens de production. C'est à précipiter cette révolution collectiviste ou communiste, que le Socialiste consacra tous ses efforts.

Organe théorique, le Socialiste préparera les cerveaux ouvriers à la transformation sociale qui leur incombe, par l'étude des phénomènes économiques qui, des déchirements mêmes de l'ordre actuel, font surgir l'ordre nouveau.

Organe d'action, il poussera à la lutte sous toutes ses formes et sur tous les terrains, lutte dans laquelle il s'engagera à fond, non pour diviser, mais pour réunir les forces prolétariennes encore séparées, malheureusement, par des malentendus que le combat en commun suffira à dissiper.

Organe de ralliement international, il supprimera les frontières en faisant une large place dans ses colonnes aux partis socialistes des deux mondes, qui nous diront eux-mêmes leurs travaux, leurs progrès et leurs espérances — auxquels pourront ainsi s'associer leurs frères de France.

Puissions-nous ne pas être trop au-dessous de la grande tâche que nous nous sommes imposés et pour l'accomplissement de laquelle nous osons compter sur le concours de tous les hommes de bonne volonté!

TACTIQUE NÉCESSAIRE

Il n'y a pas à se faire d'illusion, le scrutin de liste est le mode de vote le plus défavorable au parti socialiste, aux partis pauvres en général. Le scrutin uninominal permettait aux partis socialistes de concentrer leurs forces dans les villes et dans certains arrondissements; là où, grâce aux dévouements si nombreux dans les rangs révolutionnaires, on pouvait lutter à armes égales et où l'on avait chance de battre les adversaires bourgeois.

Le scrutin de liste impose une tactique électorale nouvelle; ce n'est plus dans un arrondissement, dans une ville, mais dans tout un département qu'il faut livrer bataille. L'avantage appartient incontestablement aux partis bourgeois disposant de grands capitaux : un parle d'un parti bourgeois qui, dans le département de la Seine seul, est décidé à dépenser un demi-million pour soutenir sa liste.

Avant de s'engager dans la lutte électorale, il est important de bien se rendre compte des efforts qu'elle exigera et des ressources dont on dispose. Pour Paris seulement, il y aura plus de six cent cinquante sections de vote; à deux distributeurs de bulletins par section, ce qui est le minimum, il faudra donc mobiliser 1300 hommes, un petit corps d'armée : pendant la période électorale il faudra couvrir d'affiches les murs de la ville et de la banlieue et multiplier les réunions publiques dans tous les quartiers, dans les communes suburbaines et les

villages du département. Les partis socialistes même coalisés trouveront de grandes difficultés à fournir le personnel dévoué que représente ce travail électoral. Les journaux auront une action décisive aux prochaines élections; les bourgeois en possèdent des centaines, ils en créeront d'autres si le besoin se fait sentir : ils les vendront un sou et les distribueront gratis, ils ne rechigneront pas à la dépense.

Les partis socialistes révolutionnaires n'auront pas trop de toutes leurs forces en hommes et en argent pour lutter contre les partis bourgeois.

Avec le scrutin d'arrondissement, un parti socialiste quelconque ne comptant que sur ses propres forces, pouvait entrer en campagne dans les arrondissements où les chances lui paraissaient favorables. Il était même de son devoir d'aller seul aux élections, pour affirmer son programme et le faire triompher. Il est vrai qu'il n'était pas nécessaire d'en arriver à la guerre des petits papiers, aux calomnies immondes et aux coups de poing, qui ont tant nui à la propagande des idées socialistes.

Avec le scrutin de liste il est, au contraire, du devoir de tous les partis socialistes révolutionnaires de coaliser leurs forces, tout en sauvegardant l'autonomie des groupes indépendants et des organisations centralisées.

Déjà l'Union socialiste a commencé cette œuvre de groupement des forces révolutionnaires. Les chambres syndicales, les groupes indépendants et les organisations de groupes qui constituent l'Union socialiste, pour délimiter et distinguer leur Union, avaient décidé qu'on ne pourrait en faire partie à moins de souscrire aux trois points sur lesquels sont d'accord tacitement ou ouvertement tous les socialistes révolutionnaires : — 1° Lutte des classes, — 2° expropriation politique et économique de la classe bourgeoise, — 3° socialisation des moyens de production.

Cette Union socialiste si nécessaire, une fois faite, on reconnut qu'elle laissait en dehors les journaux quotidiens dont le concours énergique est indispensable, ainsi que les organisations qui par tactique repoussaient toute formule. La nécessité d'une coalition plus large se fit alors sentir : car la nécessité d'une liste socialiste unique, réunissant toutes les nuances du parti socialiste révolutionnaire s'impose.

Pour entrer dans cette coalition, aucune condition ne sera exigée, si ce n'est l'assentiment des groupes coalisés. Chaque organisation aura à fournir, sous sa responsabilité, un nombre de candidats déterminé d'un commun accord; pendant la période électorale les candidats et leurs amis auront la plus complète liberté d'action pour propager les théories politiques et économiques de leurs partis et affirmer leurs programmes. La coalition ainsi entendue ne peut être repoussée par aucun groupement socialiste sous peine de trahison de la cause révolutionnaire et de complicité consciente ou inconsciente avec les partis bourgeois dont il ferait le jeu : la Bourgeoisie ne serait que trop heureuse de voir les forces socialistes s'éparpiller, peut-être se combattre, au lieu de se combiner pour une action commune.

Le scrutin de liste a toujours été un terrain de coalition; jamais aucun parti n'a refusé de faire liste commune avec les partis voisins. En 1848 et en 1871 on a vu les groupes qui s'étaient le plus attaqués, ainsi que les personnalités qui étaient les plus antipathiques, réunir leurs efforts pour travailler au triomphe d'une liste commune. Les socialistes révolutionnaires de 1885 suivront l'exemple donné par les communistes et les mutuellistes en 1848 et par Blanqui et Delescluze en 1871.

La citoyenne Lafargue nous prie d'avertir que c'est sans son assentiment que son nom figure dans la liste des candidates pour les prochaines élections législatives.

Les radicaux d'aujourd'hui qui seront les opportunistes de demain, comme les opportunistes d'aujourd'hui sont les radicaux d'hier, auront beau jeter feu et flamme contre l'expédition du Tonkin en particulier et contre la politique coloniale en général, tous les discours de M. Clémenceau à Bordeaux et de M. Pelletan à Marseille ne prévaudront pas contre les faits.

Et le coup de pied des faits a depuis longtemps mis en pièces la cuvette dans laquelle l'extrême gauche s'efforce de se débarbouiller du sang versé et de l'or englouti dans l'Est-Asiatique et dans le Sud-Africain.

Alors qu'au secours de la Constitution violée par l'expédition romaine, les radicaux de 1849, Ledru-Rollin en tête, savaient encore descendre dans la rue, les radicaux de 1884-85, M. Clémenceau en tête, ne sont même pas montés à la tribune au secours de la Constitution violée par la guerre du Tonkin, terminée en guerre de Chine.

M. Clémenceau et ses pareils ont fait pis : ils ont, à deux reprises, de complices passifs devenus complices actifs, fourni les instruments du crime colonial : 1° en votant les crédits destinés à « venger la mort » de Rivière; 2° en proposant les nouveaux crédits — de 50 à 200 millions — destinés à réparer le désastre de Lang-Son.

Et lorsque, en avril dernier, sous le coup de fouet des événements, le Paris ouvrier debout et décidé à en finir par le rappel immédiat de nos troupes, a mis en demeure ces messieurs de s'associer à une grande manifestation publique à cet effet, ils se sont tous jusqu'au dernier refusé à cette intervention libératrice.

Ceci pour le Tonkin — dont l'abattoir écrase l'extrême-gauche comme il écrasera le centre et les droites.

L'autre abattoir — qui a nom Madagascar — n'est pas de création moins radicale, les Clémenceau et les Périn s'étant rencontrés avec les Ferry et les Waldeck-Rousseau d'une part, avec les de Mun et les Freppel de l'autre, dans le fameux vote qui affirmait les droits séculaires de la France sur la presqu'île africaine.

Si on a tué là-bas — avec l'aide de la dysenterie, des fièvres et des balles de Howas — c'est avec la permission, et par ordonnance de nos docteurs éradicalisme, qui se moquent des électeurs en essayant après coup de restreindre à Ferry et à sa majorité la responsabilité des brigandages coloniaux dans lesquels ils ont trempé aussi à fond.

Ce qui est vrai — et ce qu'il faut que sache la France ouvrière et paysanne — c'est que tous les partis politiques bourgeois ont au front le sang des nôtres tombés inutilement — et criminellement — à l'autre bout du monde.

Seul le parti ouvrier, seuls les partis révolutionnaires, ont le droit de se laver les mains des lointaines saignées d'hier — et de demain, parce que, seuls, ils ont toujours protesté; seuls, ils se sont mis en travers d'une politique de vol et de meurtre qui ne prendra fin qu'avec l'ordre bourgeois lui-même.

Aux dernières élections législatives, les radicaux s'étaient mis des faux nez socialistes pour flouer les bons ouvriers qui prennent leurs promesses électorales pour de l'argent comptant. Mais comme il faut marcher avec son siècle, les bourgeois vont, aux prochaines élections, recourir à un autre truc pour piper les votes ouvriers; ils vont pincer de la candidature ouvrière, tout ce qu'il y a de plus manuelle.

Au congrès électoral de la Seine-Inférieure, composé de bourgeois du plus vilain opportunisme, l'illustre Lyonnais du congrès du Havre de 1880 frappa à la porte; et humblement demanda à entrer en sa qualité d'ouvrier et de représentant d'ouvriers. On lui permit de prendre place dans le conciliabule et même de débiter son boniment. Alors il raconta qu'il n'avait jamais voulu de la lutte des classes, qu'il avait au contraire toujours prêché l'alliance du patron et de l'ouvrier, qu'il s'était pour cela attiré la haine des collectivistes révolutionnaires, qui, au Havre, l'avaient insulté, et qui, depuis, lui avaient fait perdre tous ses moyens d'existence. Sans doute, c'est pour cela que le gouvernement lui accorda une bonne petite sinécure qui rapporte plusieurs milliers de francs dans la boîte ministérielle à Barberet. Devant une telle profession de foi et devant de tels services, les opportunistes du congrès, à l'unanimité, décidèrent de le porter sur leur liste en qualité d'ouvrier manuel.

Les radicaux avaient leur Patenne, les opportunistes auront leur Lyonnais et peut-être leur Barberet.

M. le sénateur Tolain, l'ex-ouvrier ciseleur, d'il y a bien longtemps, a tenu à payer sa dette de reconnaissance, aux bourgeois ses maîtres, qui lui permettent de prendre à côté d'eux, sa part au gâteau du budget; il a prononcé un long discours, où il a exposé la théorie du socialisme honnête et modéré, du socialisme dont devraient se contenter les anciens frères et amis les ouvriers. Ce socialisme est si bon, qu'il serait de la plus grande utilité aux bourgeois; ainsi l'état s'occuperait d'abaisser les tarifs des chemins de fer et le taux d'intérêt de l'argent, afin que les commerçants et les industriels aient l'argent et les transports à meilleur compte. Quelle sollicitude, monsieur Tolain!

La Lutte des Classes

La lutte des classes s'est imposée consciemment ou inconsciemment à tous les révolutionnaires socialistes : il n'en pouvait être autrement, car l'histoire d'une nation n'est que l'histoire des luttes des classes qui la constituent.

Au siècle dernier, deux classes étaient en présence, l'aristocratie et la bourgeoisie.

L'aristocratie, que le roi représentait officiellement, possédait le pouvoir politique, tenait l'armée et s'appuyait sur le haut clergé : ses privilèges, dont l'origine remontait au moyen âge, entravaient le développement industriel et commercial de la bourgeoisie. La lutte entre les deux classes datait depuis des siècles, depuis la formation des communes. En 1789, la bourgeoisie, délogeant les aristocrates de toutes les places de l'Etat, imposant une constitution au roi, transformant les prêtres en fonctionnaires du gouvernement parlementaire, devint la classe régnante ; elle accapara toutes les situations politiques, militaires et administratives de la nation. Les nobles peuvent encore conserver leur particule et se traiter de comtes, marquis, mais ils sont déchus des privilèges qui donnaient de la valeur à ces titres honorifiques ; ils ne jouissent d'autres droits que le premier Schneider venu ; ils ne comptent plus que par l'argent qu'ils ont en poche, tout comme n'importe quel bourgeois dont la valeur se chiffre par le nombre de ses pièces de cent sous.

Les révolutions de ce siècle, — juin 1848 et mai 1871 exceptés, — n'ont pas été de véritables révolutions, mais de simples déplacements du personnel gouvernemental ; ces mutations de personnages politiques auraient pu s'accomplir parlementairement, ainsi que le remplacement de Thiers par Mac-Mahon et de Mac-Mahon par Grévy, n'étaient l'entêtement et l'inintelligence des politiciens français et l'amour des Parisiens pour les barricades, les coups de feu et les scènes mélodramatiques. Les révolutions de 1830, de 1848 et de 1870 marquent l'arrivée au pouvoir de nouvelles couches de la bourgeoisie ; mais, à aucune de ces époques, le pouvoir n'est sorti des mains de la classe bourgeoise. Elle n'a jamais cessé de régner et de gouverner, tantôt sous la raison sociale Louis-Philippe et Cie, Lamartine, Ledru-Rollin et les autres, Napoléon et Cie, et tantôt sous celle de République parlementaire anonyme. Les corps de l'Etat, depuis le trône ou la présidence jusqu'au Sénat, la Chambre des députés et les conseils municipaux, sont restés toujours occupés par des bourgeois bourgeoisant, c'est-à-dire ne se servant des forces de l'Etat que dans les intérêts de leur classe. Si dans les conseils municipaux de Paris, Roubaix, Roanne, Commeny, il s'est glissé des socialistes, ils ont été toujours réduits à l'impuissance par la majorité bourgeoise ; les quelques rares ouvriers tels que Tolain, Nadaud, qui ont pénétré dans le Sénat et le Corps législatif, n'y ont été tolérés que parce qu'ils y trahissaient leur classe et servaient avec zèle la classe ennemie, la classe bourgeoise.

Alors qu'elle luttait contre l'aristocratie, la bourgeoisie était la classe révolutionnaire : dans son égoïsme, elle crut, selon le mot de Siyès, qu'elle devait être tout ; qu'en dehors d'elle il n'existait que des aristocrates qu'il fallait décapiter, et des vagabonds, des gens sans aveu, qu'il fallait mitrailler : en 1790, on avait parqué à Montmartre, sous les canons, plus de vingt mille ouvriers, que la révolution avait jetés sur le pavé, sans ressources. En s'émancipant, la bourgeoisie s'imagina avoir émancipé l'humanité ; en abolissant la noblesse, elle proclama qu'il n'y avait plus de classes. Depuis 1789, le refrain sempiternel des libéraux a été : — il n'y a plus de classes, nous sommes tous frères, tous fils de la même patrie, tous égaux devant la loi ; tous nous pouvons aspirer à toutes les fortunes et à toutes les positions ; la révolution a mis le bâton de maréchal dans le havresac de tous les pioupiou. — Mais au maréchalat, comme à la fortune, si tous sont appelés, il y en a d'antrement qui ne sont pas élus.

Tout allait être à l'élection. — Que les plus intelligents, les plus madrés se présentent, et ils décrocheront la timbale ; tout est à l'élection, depuis la place de ministre, jusqu'aux conseils d'administration des sociétés financières ! Ainsi clament les paillasses du libéralisme. La propriété seule est exceptée : un Rothschild naît millionnaire, un Chagot propriétaire de mines, comme un Montmorency duc. L'égalité des bourgeois devait avoir pour consécration l'inégalité devant la propriété, dès le berceau. Cette inégalité du point de départ poursuit le pauvre sa vie durant, dans son éducation, dans son développement physique et intellectuel, ainsi que dans les devoirs sociaux qui lui incombent. Un Audiffret-Pasquier, un Béchard n'a pour tout devoir envers la société que de boire, manger et gaspiller en débauches de toute sorte ce que produisent les salariés.

Quant à ces vauriens, à ces gredins, qui ont tous les vices puisqu'ils sont pauvres, ils n'ont pas seulement le devoir de travailler plus que des galériens, mais encore celui de se priver de toutes les jouissances que prennent à ventre déboutonné les bourgeois, ces nouveaux aristocrates.

La bourgeoisie qui monopolise les moyens de production (banques, chemins de fer, usines, navires, terres, etc.), s'est octroyé des privilèges énormes, plus iniques que ceux de l'ancienne aristocratie. Elle a le droit de vie et de mort sur tous ceux qui vivent en travaillant. Dans la France de l'ancien régime, quand un propriétaire laissait son champ en friche, la commune, et même tout paysan, pouvait le cultiver, il est vrai sous condition de partager la récolte avec le maître de la terre. Ce vieux droit de l'Etat, de la commune, et même de tout particulier contre le propriétaire aristocrate, on ne le possède plus contre le propriétaire bourgeois. Un patron, selon son bon plaisir, peut fermer ses ateliers et affamer ses ouvriers, leurs femmes et leurs enfants ; et aucun pouvoir public ne peut le forcer à les ouvrir, pour que les ouvriers puissent vivre en travaillant : toute la puissance sociale s'arrête impuissante devant les Droits sacrés de la propriété.

Le bourgeois ne se prive pas d'user et d'abuser des Droits sacrés de la propriété : s'il regarde à deux fois avant d'interdire le travail à tous ses ouvriers, ce qu'il fait cependant dans les grandes occasions, il sait fort bien supprimer son gagne-pain à tout travailleur qui lui déplaît.

Le bourgeois a ressuscité à son profit tous les anciens privilèges aristocratiques. Le seigneur avait le droit à la première nuit de la mariée ; le patron, lui, s'arroge le droit à toutes les nuits de ses ouvrières avant et après le mariage ; ses gardes-chiourmes s'accordent le même droit de cuissage. Les nobles entretenaient leurs maîtresses, les patrons se font entretenir par leurs maîtresses, qui continuent à travailler dans leur atelier. Les bourgeois libéraux tonnent encore contre le privilège qu'avaient certains nobles d'obliger leurs serfs à passer la nuit à battre les étangs pour empêcher les grenouilles de coasser. Mais tout bourgeois a droit d'imposer le travail de nuit aux hommes, aux femmes et même aux enfants. Dans la France d'avant 1789, il était interdit à tout patron de faire travailler ses ouvriers à la chandelle. Si l'on prend, un à un, tous les privilèges de l'aristocratie, on verra que la bourgeoisie non seulement les a rétablis sous une forme ou sous une autre, mais encore les a aggravés.

L'égalité politique est une des conquêtes de la révolution de février 1848 : tous les citoyens sont électeurs ou éligibles. Ce droit, en effet, ainsi que bien d'autres, est inscrit dans la constitution ; mais le bon plaisir patronal le confisque. Dans les centres ouvriers, où la surveillance est facile, les ouvriers votent sous l'œil des contre-maîtres et autres chiens de garde du patron. L'ouvrier qui s'occupe de politique, qui cherche à exercer ses droits de citoyen, est partout mal noté ; à la première incartade, on lui montre la porte et on lui ordonne de filer. L'ouvrier qui se porte candidat est un homme perdu : tous les ateliers lui sont fermés, il doit émigrer dans une autre localité ou changer de métier. Il y a quelque temps, les directeurs des compagnies de chemins de fer firent passer dans les bureaux une circulaire commandant à tout employé élu conseiller municipal par ses concitoyens d'avoir à démissionner. Cet ukase eut le privilège d'émouvoir la presse radicale, si tolérante d'ordinaire pour les abus patronaux ; la question fut portée à la Chambre et le gouvernement, qui subventionne les chemins de fer, répondit qu'il n'y pouvait rien, que les compagnies exerçaient un des Droits sacrés de la propriété.

L'égalité devant la loi, personne ne peut contester qu'elle existe, déclarent avec orgueil les bourgeois. Eh bien, allez au palais dit de Justice, et vous serez épouvanté de l'étourdissante rapidité avec laquelle les juges des tribunaux correctionnels font pleuvoir des mois de prison sur de pauvres malheureux ahuris, à qui on ne laisse pas même le temps de bien comprendre les questions qu'on leur pose ; puis, passez dans une des salles où l'on juge un Bontoux, un Fédér, avec tous les égards dus aux millions qu'ils ont volés, et vous jugerez ce que vaut cette égalité devant la loi, dont on nous corne les oreilles depuis tantôt un siècle. Dernièrement, un général Ney fut trouvé mort dans une maison isolée, on parla d'assassinat et d'autres choses encore ; quelque temps après, on s'occupa d'un certain M. Mystère, qui fréquentait, en compagnie de fort respectables personnages, une maison de prostitution où l'on violait bien des articles du Code ; l'affaire fit du bruit, beaucoup de bruit même ; mais, ainsi que devant le cadavre du général Ney et les sénateurs et autres hauts fonctionnaires de l'avenue Marbeuf, la Justice s'arrêta intimidée par la grandeur et la richesse des personnes qu'elle aurait eu à poursuivre. Il y a long-

temps qu'on a arraché à la Justice son bandeau, on lui a appris à distinguer le pauvre du riche et à donner le coup de pouce à sa balance. Toutes les lois sont faussées par les Droits sacrés de la propriété.

La propriété redonne au bourgeois tous les privilèges de l'ancien noble. Plus la société bourgeoise se développe, plus la propriété se concentre en des mains de moins en moins nombreuses, et plus la classe qui est dépouillée de toute propriété s'agrandit ; par conséquent moins nombreux deviennent les privilégiés de la fortune et plus grande est la masse qui souffre des privilèges de la fortune. La lutte n'est plus entre nobles et bourgeois ; mais entre propriétaires et non propriétaires, entre capitalistes et salariés, entre bourgeois et prolétaires, disait Blanqui en 1848, entre exploités et exploités ; peu importe le nom que l'on emploie pour désigner cet antagonisme, tous les socialistes révolutionnaires sont obligés de reconnaître et de proclamer que dans une société où une classe monopolise les moyens de production (terre, banques, mines, machines, etc.), il y a en face d'elle une autre classe condamnée à la misère, au travail, à l'exploitation, et qu'entre ces deux classes la guerre est déclarée, une guerre à mort, comme autrefois entre la bourgeoisie et l'aristocratie.

Le second volume du *Capital*, de Karl Marx, vient de paraître en langue allemande, grâce aux soins de son vieil ami et fidèle compagnon de lutttes F. Engels. Il a été composé avec les manuscrits laissés par Marx.

Dans le premier volume, Marx s'est occupé de la production du capital ; il a démontré, par une longue et minutieuse analyse, que le capital n'était que du travail non payé, c'est-à-dire volé, à la classe salariée. Bien qu'en Allemagne, en France, en Italie, en Russie et en Amérique beaucoup d'économistes aient essayé de critiquer son livre, pas un n'a pu réfuter sa savante démonstration. Le *Capital* reste encore le plus terrible réquisitoire qu'on ait écrit contre la société capitaliste ; et le fait que le capital est le produit du vol, est aujourd'hui une vérité démontrée.

Dans le deuxième volume, si impatiemment attendu, Marx s'occupe de la circulation du capital, c'est-à-dire de la manière dont les bourgeois se partagent entre eux les produits du vol fait sur la classe des travailleurs. A propos de la rente foncière, il se livre à une étude approfondie de toutes les théories économiques sur cette question ; il les réfute toutes, et formule une nouvelle théorie de la rente.

Les ouvrages de Marx ne sont pas des manuels bourrés de redites, ou des volumes remplis de parlotage d'une banalité écœurante comme ceux de M. Leroy Beaulieu et Cie, mais des livres de science qui doivent être étudiés attentivement comme des traités de mathématiques et des ouvrages de physique ou de chimie : aussi ne faisons-nous que l'annoncer et quand nous l'aurons lu et relu à tête reposée nous en reparlerons à nos lecteurs.

LETTE D'ALLEMAGNE

Berlin, 26 août.

Nous sommes heureux d'apprendre que vous allez créer un nouvel organe pour défendre la cause du prolétariat. Mieux que n'importe qui, nous sommes en mesure d'apprécier les services qu'une presse fidèle à cette cause peut rendre aux travailleurs, car vous savez que, depuis huit ans, la loi d'exception tient tous nos journaux en interdit et met au ban jusqu'aux bulletins de vote portant le nom d'un de nos amis.

Pour juger impartialement les progrès que notre mouvement a fait dans ces derniers temps, il faut tenir compte de cette situation difficile. De même, il ne faut pas oublier que le gouvernement a adopté un système économique tendant à encourager l'exportation et à créer ainsi l'apparence d'une prospérité d'affaires. Il a bien fallu quelques années pour que les faits vinssent démontrer tout ce que cette politique de vendeur à tout prix, c'est-à-dire de gaspillage du travail national, a de fallacieux. Cette démonstration est faite : l'Allemagne se trouve avoir encombré le monde entier de ses marchandises ; les commandes cessent ; les usines sont forcées de restreindre la production, et une crise industrielle est d'autant plus inévitable que le système des droits protecteurs par lequel on a favorisé l'exportation, empêche l'écoulement à l'intérieur.

Se rappelle-t-on les railleries débitées contre nous par un possibiliste jouant autrefois au révolté, parce que nous espérons voir les blés américains devenir nos auxiliaires en ruinant les hobereaux prussiens ? Prophétie, du reste, déjà réalisée dans une large mesure. Eh bien, que dira-t-il, si nous saluons l'arrivée d'un nouvel allié sous forme de la *bière russe* ? Je ne plaisante pas. On vient de débarquer à Cologne et de déborder une cargaison de bière de Saint-Petersbourg. Ce n'est rien moins que la prise d'une forteresse commerciale allemande, car on sait que la bière constitue ici un article à la fois de consommation intérieure et d'exportation, et que ce sont surtout les grands propriétaires qui jouissent de droits protégeant leur orge et leur houblon. S'ils rencontrent maintenant la concurrence russe qui produit à meilleur marché, ils demandent sans doute qu'on impose fortement la bière étrangère cela veut dire, qu'on augmente le prix de la bière. Or, s'y a une chose capable d'agir sur le tempérament allemand, ce sera certainement le renchérissement de notre boisson favorite. L'avènement de la bière russe peut donc avoir des conséquences incalculables. W.

MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE

Alais. — La nécessité d'une liste unique a été comprise par tous les groupes socialistes du Gard, chacun conservant son programme et sa tactique. Un congrès départemental s'est réuni à Nîmes, qui a désigné le citoyen Lallauze, conseiller municipal, comme candidat du Parti ouvrier. Sur la même liste figure le citoyen Henri Brissac, qui aux élections générales d'il y a quatre ans, a mené une si bonne campagne contre la féodalité minière.

Marseille. — Grande réunion au théâtre des Nations. Les cinq députés radicaux sont présents. Le citoyen Thirie a lâché de démontrer les fautes commises par les élus; leurs partisans l'arrachent de la tribune.

Après M. Pellelan, qui attaque l'opportunisme, le citoyen Barle veut parler contre les votes contradictoires des députés. Mais le tapage est trop grand, il se retire.

M. Peytral essaye ensuite, vainement, de faire de l'esprit. Puis, le citoyen Chrétien fait un discours socialiste et pose les conclusions suivantes : les socialistes sont prêts à faire des sacrifices, à se rallier à une liste radicale et socialiste, c'est-à-dire comprenant au moins trois socialistes désignés par le parti qui, autrement, se réserve le droit de faire sa liste à part; si alors la réaction venait par malheur à triompher, il ne faudrait pas s'en prendre aux socialistes.

A ce moment le tapage recommence, le citoyen Chrétien cède la tribune à Clovis Hugues. L'orateur regrette qu'on n'ait pas écouté le citoyen Chrétien jusqu'au bout; car le socialisme s'impose, et il déclare, en son nom et au nom de ses amis, qu'il préférerait ne figurer sur aucune liste plutôt que de s'allier avec les opportunistes. Leydet et Granet chaussent leurs bottes et la réunion se termine par l'ordre du jour suivant :

Les citoyens adhérant à la politique radicale et socialiste protestent contre toutes tentatives de compromission électorale, destinée à abriter derrière une équivoque la politique opportuniste qui n'ose plus se défendre.

ETRANGER

Angleterre. — Le mouvement socialiste initié seulement depuis quelques années dans ce pays, a pris des proportions telles qu'il devient déjà une menace pour les classes possédantes; de toutes les façons on essaie de l'enlever.

Les vendeurs des journaux socialistes sont tracassés par la police, qui les arrête et les emprisonne au premier prétexte. Jusqu'ici il était permis à qui le voulait de tenir des meetings en plein air; les socialistes se sont empressés d'user de ce moyen de propagande. Tous les dimanches, ils vont dans les quartiers ouvriers et dans les carrefours; montés sur une table ou un escabeau, ils ouvrent une école de socialisme en plein vent. La foule s'amassait autour d'eux, au point d'empêcher la circulation. C'est ce prétexte dont vient de s'emparer la police pour interdire la tenue de ces meetings à ciel découvert dans certaines rues passagères : mais nos amis ne se découragent pas pour si peu; ils vont dans les rues moins fréquentées et la foule les y suit.

En réponse aux dénonciations de la *Pall Mall Gazette*, les femmes trades-unionnistes viennent de lancer un manifeste vigoureux; elles déclarent que ce n'est que par l'organisation des femmes que l'on empêchera les crimes si bruyamment dénoncés par le journal bourgeois : nous avons plus besoin de meilleurs salaires que de meilleures lois, disent-elles; ces crimes ne sont rendus possibles que par la misère abjecte dans laquelle vivent les ouvrières. — Le parti irlandais passe par une crise, on sait que le parti dirigé par M. Parnell, est purement national; ce sont simplement des patriotes qui demandent la séparation politique de l'Irlande; mais ces messieurs n'entendent en aucune façon porter remède aux maux dont souffrent les paysans et les prolétaires de l'Irlande. En face d'eux se dresse un autre parti dirigé par le courageux et le dévoué Michael Davitt, qui a déjà fait sept années de galères pour crime de férialisme. Davitt accuse le patriote Parnelliste de ne songer qu'aux intérêts des propriétaires et des gros fermiers, qui seuls bénéficieraient de l'émancipation politique de l'Irlande; lui, il demande la confiscation des biens des gros propriétaires et la nationalisation de la terre. Le mouvement commencé par Davitt est des plus importants, car il se rattache au mouvement des socialistes Anglais et Ecossais. Il acquiert tous les jours de nouvelles forces.

Aux prochaines élections, il y aura plusieurs candidatures socialistes.

Belgique. — Le 16 et le 17 août s'est tenu à Anvers un congrès composé de 110 délégués, représentant 68 organisations, ouvrières, dans le but de constituer le Parti ouvrier socialiste belge.

Danemarck. — Le grand intérêt de la classe ouvrière en ce moment, c'est la lutte énergique et sans précédent que soutiennent les ouvriers de Copenhague contre les patrons coalisés. Les travailleurs ici sont assez bien organisés en *trades-unions* ou chambres syndicales, et les *trades-unions* sont fédérées ensemble; de sorte qu'il existe une véritable force ouvrière qui, dernièrement, est parvenue à faire hausser les salaires tout en réduisant les heures de travail. La clique réactionnaire des feudataires et des capitalistes veut à tout prix briser l'organisation ouvrière qui les gêne tant. Ils ont commencé l'attaque en mettant à la porte de 24 grands ateliers de Copenhague, les forgerons et les mécaniciens appartenant à l'Union. Depuis le 14 juillet ces grévistes malgré eux, au nombre de plus de mille, sont soutenus par les autres corporations. Cette attitude a un peu dérangé les fabricants qui croyaient qu'au bout de huit jours

on aurait dompté les syndiques. Ils se sont trouvés pris dans leur propre piège; beaucoup alors ont embauché de faux frères.

Les grévistes leur ont donné des corrections si sévères que plusieurs ont abandonné les patrons qui, alors, les ont fait conduire escortés de sergents de ville de leur maison à l'atelier, ainsi que des petits enfants. Dans plusieurs ateliers où ils travaillaient à côté d'ouvriers d'autres corporations, ils ont été tellement maltraités que des patrons les y ont fait protéger par des policiers. La colère des ouvriers syndiqués n'a plus connu de bornes, ils ont menacé de faire une grève générale de tous les corps de métier, si l'on permettait l'entrée de la police dans les ateliers. Les patrons ont dû céder. — Les ouvriers Danois se sont adressés à tous leurs frères d'Amérique et d'Europe pour obtenir leur appui matériel et moral afin de continuer la lutte. Le gouvernement est tout à fait du côté des patrons, contre les ouvriers qui lui font une rude guerre.

Au dernier moment, un télégramme annonce que F. Horup, le président de l'Union des forgerons et des mécaniciens, qui est en même temps un des membres influents du Parlement danois, est poursuivi, accusé de crime de haute trahison.

Etats-Unis d'Amérique. — De la lettre d'un de nos amis d'Amérique nous extrayons le passage suivant, qui montre de quelle façon les ouvriers sont traités par les patrons de la libre république américaine, l'idéal de M. Clémenceau.

Les ouvriers des grandes usines de fer du Cleveland demandèrent il y a quelques semaines une augmentation de salaire; les patrons ont tout simplement répondu par la fermeture de leurs ateliers. Dans un des derniers meetings des ouvriers sans travail, un ouvrier Mac Guire, rapporta la conversation qu'il eut avec un des plus forts actionnaires de l'usine; nous la reproduisons exactement; nos lecteurs verront si jamais les nobles ont eu tant de morgue et d'insolence envers leurs vassaux et leurs serfs.

« La compagnie, disait M. Stone, le riche actionnaire, n'essayera probablement pas de recommencer le travail avant l'hiver prochain... Tous les directeurs sont partis pour des voyages d'agrément. Pourquoi se feraient-ils de la bile? Tous possèdent des revenus qui les mettent à l'abri du besoin; je sais positivement que l'un d'eux jouit d'un revenu annuel de plus de 170 mille francs. Je vous assure les directeurs laisseront pousser l'herbe à dix pieds de hauteur dans leurs chantiers, plutôt que de céder aux réclamations des ouvriers. Pendant que les directeurs s'amuse, le bétail meurt de faim. J'appelle les ouvriers du bétail, parce que nous ne les louons pas pour leurs cerveaux, mais pour leurs muscles. Ils n'en sont pas responsables; mais c'est leur malheur d'être du bétail. »

Un gréviste interrompit — « Il serait à désirer qu'ils nous traitassent comme leurs chevaux et leurs chiens; il serait à désirer que nos demeures fussent aussi spacieuses et aussi bien abritées que les écuries de leurs chevaux et les chenils de leurs chiens. »

Russie. — On n'arrache pas sept peaux à un seul bœuf, dit le proverbe populaire russe; c'est le cas de le dire ou jamais à propos de la nouvelle « grâce » du czar, annoncée avec enthousiasme par la presse monarchiste russe et commentée avec bienveillance par les organes autorisés de la bourgeoisie française.

En effet, ce gracieux monarque vient de supprimer, par un ukase qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1887, la capitation, c'est-à-dire l'impôt direct qui pèse sur chaque paysan depuis qu'il avait été institué par Pierre le Grand. Cette contribution devait apporter au Trésor une cinquantaine de millions de roubles sur un budget de plus d'un demi-milliard. Les 61 millions de moujiks avaient donc été obligés de payer annuellement à peine un rouble (2 fr. 50) par tête. Mais comme les anciens serfs étaient chargés, depuis leur affranchissement, de l'amortissement du prix des terres qui, rachetées déjà, disons-le en passant, par plusieurs siècles de labeur, leur avaient été cédées par leurs seigneurs lors de leur émancipation, et étaient, de plus, exploités depuis, grâce à cette émancipation de tout avoir, par les *Koulaks*, ou petits capitalistes-usuriers de village, et par les grands fabricants des villes, les paysans russes, sans compter les plus de 300 millions d'impôts indirects, n'avaient plus rien pour le Minotaure-Etat. Et, bien qu'on vendit de force la dernière vache nourrice de toute la famille paysanne, le grabat sur lequel elle couchait, les arrérages s'accumulaient d'année en année et il devenait de plus en plus impossible de jamais s'en sortir.

C'est donc de cet impôt de moins d'un rouble que, ne pouvant plus l'arracher au bœuf à peau unique, le bon « petit père » a été enfin obligé de dispenser ses « chers enfants ». Voilà à quoi se réduit cette « réforme importante », voire même la « révolution sociale », comme le dit avec un air grave un grand journal français. En vérité, c'est tout simplement comme si un voleur qui vous aurait tout pris, vous faisait cadeau du reste.

Variétés

Le manifeste du parti communiste, dont nous commençons la publication, est un des plus importants documents du socialisme moderne; publié en Allemagne à des milliers d'exemplaires, il a puissamment concouru à la formation du parti socialiste allemand; bien qu'écrit en 1847, il demeure encore aujourd'hui une des plus savantes et des plus vigoureuses expositions théoriques de la lutte des classes, de la marche évolutive de la bourgeoisie et de la constitution du prolétariat, la classe qui doit faire sortir de la société capitaliste actuelle la société communiste de l'avenir.

Le congrès de l'Union des communistes, tenu à Londres en 1847, chargea Marx et Engels de la rédaction du manifeste. L'Union des communistes était la première association internationale ouvrière; elle était une société secrète. Le manifeste fut publié à Londres en 1847 et traduit presque immédiatement dans les principales langues de l'Europe. La traduction française parut en 1848, quelques semaines avant l'insurrection de juin; la traduction que nous donnons est nouvelle.

Manifeste du parti communiste

Un spectre hante l'Europe, le spectre du communisme. Toutes les puissances de la vieille Europe se sont unies en une Sainte-Alliance pour traquer ce spectre : le Pape et le Czar, Metternich et Guizot, les radicaux de France et les policiers d'Allemagne.

Quelle est l'opposition qui n'a pas été accusée de communisme par ses adversaires au pouvoir? Quelle est l'opposition qui, à son tour, n'a pas relancé à ses adversaires de droite et de gauche l'épithète flétrissante de communiste?

Deux choses ressortent de ces faits :

Déjà le communisme est reconnu par toutes les puissances d'Europe comme une puissance. — Il est grand temps que les communistes exposent à la face du monde entier leur manière de voir, leur but et leurs tendances; qu'ils exposent aux contes du spectre du communisme un manifeste du parti lui-même. Dans ce but, des communistes de diverses nationalités se sont réunis à Londres et ont rédigé le manifeste suivant, qui sera publié en anglais, français, allemand, italien, flamand et danois.

BOURGOIS ET PROLÉTAIRES

L'histoire des sociétés n'a été que l'histoire des luttes de classes.

Hommes libres et esclaves, patriciens et plébéiens, barons et serfs, maîtres de jurandes et compagnons, en un mot, oppresseurs et opprimés, toujours en opposition, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée; une guerre qui toujours finissait par une transformation révolutionnaire de la société tout entière ou par la destruction des deux classes en lutte.

Dans les premières époques historiques, nous rencontrons presque partout une division hiérarchique de la société, une échelle graduée de positions sociales. Dans la Rome antique, nous trouvons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens et des esclaves; au moyen âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres, des compagnons et des serfs, et, dans chacune de ces classes, des démarcations spéciales.

La société bourgeoise moderne, élevée sur les ruines de la société féodale, n'a pas aboli les antagonismes de classes. Elle n'a fait que substituer aux anciennes de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte.

Cependant le caractère distinctif de notre époque, de l'ère de la Bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. La société se divise de plus en plus en deux grands camps opposés, en deux classes ennemies : la Bourgeoisie et le Proletariat.

Des membres des premières communes naquirent les serfs du moyen âge; de cette classe municipale sortirent les éléments constitutifs de la Bourgeoisie.

La découverte de l'Amérique, la circumnavigation de l'Afrique, offrirent à la Bourgeoisie naissante de nouveaux champs d'action. Les marchés de l'Inde et de la Chine, la colonisation de l'Amérique, le commerce colonial, l'accroissement des moyens d'échange et des marchandises imprimèrent une impulsion extraordinaire au commerce, à la navigation, à l'industrie et, par conséquent, un développement rapide à l'élément révolutionnaire de la société féodale en dissolution. L'ancien mode de production ne pouvait plus satisfaire aux besoins qui croissaient avec l'ouverture de nouveaux marchés. La production féodale fut remplacée par la manufacture. La petite bourgeoisie industrielle supplanta les maîtres de jurandes; la division du travail entre les différentes corporations disparut devant la division du travail dans l'atelier même.

Mais les marchés s'agrandissaient sans cesse et avec eux la demande. La manufacture à son tour devint insuffisante : alors la machine et la vapeur révolutionnèrent la production industrielle. La grande industrie moderne supplanta la manufacture; la petite bourgeoisie manufacturière céda la place aux industriels millionnaires, chefs d'armées de travailleurs, aux bourgeois modernes. La grande industrie a créé le marché mondial, préparé déjà par la découverte de l'Amérique. Le marché universel accéléra prodigieusement le développement du commerce, de la navigation, de tous les moyens de communication. Ce développement réagit à son tour sur la marche de l'industrie; et à mesure que l'industrie, le commerce, la navigation, les chemins de fer se développaient, la Bourgeoisie grandissait, doublant ses capitaux et refoulant à l'arrière-plan les classes transmisses par le moyen âge.

Nous voyons donc que la Bourgeoisie est elle-même le produit d'une longue évolution, d'une série de révolutions dans les modes de production et de communication.

(A suivre).

PARTI OUVRIER

PROGRAMME ÉLECTORAL

ELABORÉ EN CONFORMITÉ DES DÉCISIONS DU CONGRÈS NATIONAL TENU A MARSEILLE DU 20 AU 31 OCTOBRE 1879,
ADOPTÉ AU CONGRÈS RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION DU CENTRE TENU A PARIS DU 18 AU 25 JUILLET 1880,
CONFIRMÉ PAR LE CONGRÈS NATIONAL TENU AU HAVRE DU 16 AU 22 NOVEMBRE 1880,
MAINTENU EN VIGUEUR PAR LE CONGRÈS NATIONAL TENU A REIMS DU 30 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 1881,
COMPLÉTÉ PAR LE CONGRÈS NATIONAL TENU A ROANNE DU 26 SEPTEMBRE AU 1^{er} OCTOBRE 1882,
SANCTIONNÉ PAR LE CONGRÈS NATIONAL TENU A ROUBAIX DU 29 MARS AU 7 AVRIL 1884.

Considérant,

Que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de race;
Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production (terres, usines, navires, banques, crédit, etc.);

Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir :

- 1^o La forme individuelle qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel;
- 2^o La forme collective dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste;

Considérant,

Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive — ou prolétariat — organisée en parti politique distinct;

Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation;

Les travailleurs socialistes français, en donnant pour but à leurs efforts l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le retour à la collectivité de tous les moyens de production, ont décidé, comme moyen d'organisation et de lutte, d'entrer dans les élections avec les revendications immédiates suivantes :

A. — Programme Politique

1. Abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations et surtout de la loi contre l'Association internationale des Travailleurs. — Suppression du livret, cette mise en carte de la classe ouvrière, et de tous les articles du Code établissant l'infériorité de l'ouvrier vis-à-vis du patron, et l'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme;

2. Suppression du budget des cultes et retour à la nation « des biens dits de mainmorte, meubles et immeubles, appartenant aux corporations religieuses » (décret de la Commune du 2 avril 1871), y compris toutes les annexes industrielles et commerciales de ces corporations;

3. Suppression de la dette publique;

4. Abolition des armées permanentes et armement général du peuple;

5. La Commune maîtresse de son administration et de sa police.

B. — Programme Economique

1. Repos d'un jour par semaine ou interdiction légale pour les employeurs de faire travailler plus de six jours sur sept. — Réduction légale de la journée de travail à huit heures pour les adultes. — Interdiction du travail des enfants dans les ateliers privés au-dessous de quatorze ans; et, de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée de travail à six heures;

2. Surveillance protectrice des apprentis par les corporations ouvrières;

3. Minimum légal des salaires, déterminé, chaque année, d'après le prix local des denrées, par une commission de statistique ouvrière;

4. Interdiction légale aux patrons d'employer les ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers français;

5. Egalité de salaire à travail égal pour les travailleurs des deux sexes;

6. Instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants mis pour leur entretien à la charge de la société représentée par l'Etat et par les communes;

7. Mise à la charge de la société des vieillards et des invalides du travail;

8. Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administration des caisses ouvrières de secours mutuels, de prévoyance, etc., restituées à la gestion exclusive des ouvriers;

9. Responsabilité des patrons en matière d'accidents, garantie par un cautionnement versé par l'employeur dans les caisses ouvrières, et proportionné au nombre des ouvriers employés et aux dangers que présente l'industrie;

10. Intervention des ouvriers dans les règlements spéciaux des divers ateliers; suppression du droit usurpé par les patrons de frapper d'une pénalité quelconque leurs ouvriers sous formes d'amendes ou de retenues sur les salaires. (Décret de la Commune du 27 avril 1871);

11. Annulation de tous les contrats ayant aliéné la propriété publique (banques, chemins de fer, mines, etc.), et l'exploitation de tous les ateliers de l'Etat confiée aux ouvriers qui y travaillent;

12. Abolition de tous les impôts indirects et transformation de tous les impôts directs en un impôt progressif sur les revenus dépassant 3.000 fr. — Suppression de l'héritage en ligne collatérale et de tout héritage en ligne directe dépassant 20.000 francs.

COMMUNICATIONS

La Bibliothèque socialiste de l'Agglomération parisienne, organise pour le dimanche 13 septembre, son deuxième banquet anniversaire de sa fondation; ce banquet, qui aura lieu au Coq des Bruyères, à Bellevue, sera précédé d'une fête champêtre, bal, jeux divers; après le repas, conférence avec le concours de la rédaction du *Socialiste*.

Prix : 3 francs; on trouve des cartes chez les citoyens : L. Hennet, 25, rue Berthe; C. Blanck, 11, rue Chatelain; G. Crépin, 10, rue des Bruyères; S. Dereure, 73, rue du Ruisseau, et à l'administration du *Socialiste*, 17, rue du Croissant.

J. LÉPINE.

LE SOCIALISTE

Organe du Parti Ouvrier

COMITÉ DE RÉDACTION

G. Deville, R. Fréjac, J. Guesde, P. Lafargue, A. Le Tailleur.

CORRESPONDANTS POUR L'ÉTRANGER;

Allemagne : **Bebel** et **Liebknicht**. — Suisse : **Becker** et **Berntsein**. — Belgique : **Anseele** et **Van Beveren**. — Angleterre : **Belford Bax** et **Ed. Aveling**. — Espagne : **Iglesias**. — Etats-Unis : **Roseberg**. — Russie : **Plekhanoff** et **Thikomiroff**. — Italie : **Martignetti**. — Danemark : **Rienzi**; etc. etc.

BULLETIN FINANCIER

De la finance dans un organe socialiste !
Et pourquoi pas ?

La Finance, telle qu'elle existe actuellement, n'est-elle pas le plus puissant allié de la Révolution sociale, cette incomparable Révolution qui transformera la société égoïste et sans principes, issue en 1789 de la spoliation de la noblesse par la bourgeoisie.

Les grandes institutions de crédit, comme la Banque de France, le Crédit Foncier, etc... viennent aider le Trésor Public dans son œuvre de centralisation des capitaux espèces en échange de billets, bons, actions et autres valeurs absolument fictives.

A quel papier doit-on donner la préférence pour échanger son argent, que ce soit le produit d'économies sur salaires (fait très rare et presque impossible) ou le produit de vols commerciaux, industriels ou autres plus directs? Je ne parle pas des vols financiers. C'est la base du système actuel.

Depuis le Trésor public jusqu'au vulgaire changeur, la finance se résume ainsi :

Aussi légalement que possible faire passer l'argent des autres dans sa caisse.

J'examinerai donc une à une les institutions qui font appel aux capitaux, principalement celles qui s'adressent à la petite épargne.

Au moins, les prolétaires, qui veulent absolument *placer à intérêt* l'argent qu'à grand-peine ils mettent quelque fois de côté en prévision de maladie ou de chômage, ne seront pas exposés à se voir dépouillés de leurs maigres économies, juste au moment où elles leur sont indispensables, Ah! il n'en manque pas de ces gouffres béants prêts à tout engloutir :

Les caisses d'Épargne et de Retraites, ces scandaleux expédients de trésorerie;

Les Fonds d'Etats et de Villes, la ruine certaine d'un pays;

La Banque de France, cette fausse protectrice du commerce;

Le Crédit Foncier, ce grand moteur de la Révolution foncière;

Le Comptoir d'Escompte, cette duperie de 1848;

Et tous ces établissements plus ou moins somptueux qui abusent de la confiance inspirée au public par les noms ronflants de leurs administrateurs, députés, sénateurs ou fonctionnaires publics!

En somme je profiterai de la liberté que seul peut donner un journal socialiste pour porter le fer rouge dans toutes les plaies honteuses de la finance.

Aucun intérêt particulier ne m'arrêtera.

PENAUD.

Le Gérant : DELADÈREERE.

Paris. — Imp. DELADÈREERE, 3, rue du Sommerard.

PROPAGANDE RÉPUBLICAINE-SOCIALISTE

A. LECOURTOIS

libraire, 38, Rue Daubanton, PARIS

Livraison immédiate à domicile, à raison de 50 cent. et 1 fr. par semaine, de tous les ouvrages et brochures ayant trait au *Socialisme*, à l'*Histoire*, aux *Sciences naturelles* et à la *Littérature* en général.

Les conditions indiquées plus haut ne s'appliquent qu'à Paris seulement. Pour la province, au comptant, contre mandat-poste. Port à la charge du destinataire.

LES DENTS

Hygiène, maladies, traitement, remplacement, redressement, extraction, transplantation; suppression de la douleur dans toutes ces opérations. — Volume de 300 pages, 200 gravures, 1 fr. 25 c. broché, 2 fr. 25 c. richement relié; (14^e édition), chez les libraires ou chez l'auteur, M. PRÉTERRE, Lauréat de la Faculté de médecine de Paris, 29, boulevard des Italiens, Paris.

Du même auteur : LE PROTOXYDE D'AZOTE. — Dans cette brochure M. Préterre étudie tous les agents d'insensibilisation usités pour l'extraction des dents et leur remplacement. — Envoi 1^o contre 1 fr. 25